



# LA LETTRE DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MISSION INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE – SHFD

---

## REVUE DE PRESSE

***Le gouvernement veut protéger la filière ferroviaire contre la concurrence chinoise, Les Échos, 05/12/2016***

Dans le cadre de la réunion du comité stratégique de la filière ferroviaire, Christophe SIRUGUE, secrétaire d'État à l'industrie, réfléchit à l'instauration d'une obligation de produire en Europe. « Des mécanismes à l'échelle européenne qui obligeraient, quelle que soit la nationalité de l'entreprise, à fabriquer sur le sol européen pourraient être une forme de réponse intéressante, de la même manière qu'il existe un "buy american act" aux États-Unis ou des obligations de produire localement en Inde ».

<http://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/0211556553958-le-gouvernement-veut-protéger-la-filiere-ferroviaire-contre-la-concurrence-chinoise-2047859.php>

***Berlin veut légiférer contre les acheteurs chinois, Les Échos 29/11/2016***

Actuellement, la loi sur le commerce extérieur allemande permet au gouvernement de bloquer une participation supérieure à 25% dans une société allemande par un investisseur non européen si « l'ordre public ou la sécurité » sont en danger. Berlin souhaite élargir cette possibilité à toutes les « technologies de l'information », protégeant ainsi tous les acteurs allemands de l'informatique et des télécommunications. Si l'Allemagne refuse pour l'heure de préciser les détails de ce projet législatif, elle a déjà annulé, sans explication, son autorisation de rachat du fabricant de semi-conducteurs Aixtron par un investisseur chinois. Parallèlement, elle mène l'offensive sur le terrain européen afin de permettre à des mesures nationales de déroger au principe de « libéralisation des mouvements de capitaux à destination ou en provenance de pays tiers » prévu par l'UE.

<http://www.lesechos.fr/monde/europe/0211543539781-berlin-veut-eriger-des-barrieres-contre-les-acheteurs-chinois-2046593.php>

### ***Le secret des affaires, légitime défense pour les entreprises, Les Échos, Point de vue, 16/12/2016***

Olivier de Maison Rouge, avocat, et Jean-Pierre Vuillerme, senior-vice président de l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (ADIT), plaident en faveur d'une transposition rapide la directive européenne de juin 2016. Destinée à « protéger des savoir-faire et informations économiques non divulgués », cette directive doit permettre aux entreprises françaises de se protéger. Répondant aux adversaires de la loi sur le « secret des affaires », ils affirment que « dans un contexte de compétition économique exacerbée, il est légitime de vouloir préserver son capital intellectuel ». En effet, « le silence et le secret sont des armes indispensables de la stratégie d'une entreprise » et doivent devenir « un nouvel outil juridique que les managers doivent apprendre à utiliser » en identifiant les informations stratégiques et développant des moyens de protection.

<http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0211566959200-le-secret-des-affaires-une-legitime-defense-pour-les-entreprises-2050940.php>

### ***L'Europe doit aider les start-up à grandir, Les Échos Point de vue, 19/12/2016***

Pour Carlos MOEDAS, commissaire européen à la recherche, la science et l'innovation, et Margrethe VESTAGER, commissaire européen à la concurrence, « l'avenir du bien être économique et social européen dépend de l'innovation ». Afin de pallier les difficultés rencontrées par les start-up européennes qui ne survivent souvent pas à la phase critique des deux-trois ans, la commission envisage plusieurs mesures. Elles doivent permettre d'aider à simplifier leur expansion en Europe et l'améliorer l'accès aux financements notamment.

Avec le programme Horizon 2020, la commission consacre déjà 3 milliards d'euros permettant aux PME d'accéder aux fonds et l'assistance dont elles ont besoin pour concevoir des innovations commercialisables. Un fonds capital-risque paneuropéen d'1,6 milliard d'euros aidera aussi les entreprises, notamment dans le passage du démarrage au stade intermédiaire et du stade intermédiaire à celui d'acteur international.

<http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0211562838513-leurope-doit-aider-les-start-up-a-grandir-2051408.php>

## **L'ACTUALITE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE D'IE**

Le 15 décembre, le Préfet CHOCQUET et la mission IE ont participé au colloque annuel du Club des directeurs de sécurité et de sûreté des entreprises (CDSE).

Organisé à l'Office de coopération et de développement économiques (OCDE), cet événement a rassemblé professionnels de la sécurité en entreprise et acteurs publics de la sécurité économique autour de la thématique « *l'entreprise face aux phénomènes de radicalisation : de l'incivilité à l'ultraviolence* ».



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site intranet :

<http://shfd.minint.fr/>



Lettre de l'intelligence économique : [abonnement](#) - [désabonnement](#)